

H. BENMRAH donne lecture du texte suivant :

H. BENMRAH geeft lezing van de volgende tekst :

Je souhaiterais revenir sur les problèmes d'égagage en général mais également sur l'insécurité que ceux-ci provoquent.

Tout d'abord, à propos de l'égagage des arbres situés dans la cour de l'école P9/10 située rue Eloy 114, rien n'a encore été fait et les riverains concernés attendent toujours.

Ensuite se pose le problème de l'égagage des arbres situés le long de l'avenue du Luizenmolen : l'éclairage public est maintenant masqué par les branches des arbres et l'éclairage de la rue est par conséquent quasi nul. La rue est donc plongée dans l'obscurité et cette situation pose clairement un problème de sécurité pour les riverains et les autres usagers de cette voirie; entre autre avec les nombreux cambriolages qui ont lieu durant cette période les années auparavant. Au-delà du problème de l'égagage, il faudrait réfléchir au préalable à l'emplacement des poteaux d'éclairage le long des voiries et ne pas les placer dans le feuillage des arbres.

Mes questions sont les suivantes :

Quand allez-vous procéder à l'égagage des ces arbres que ce soit ceux situés dans la cour de l'école P9/10 ou ceux de l'avenue du Luizenmolen ?

Pouvez-vous mener une réflexion quant aux placements futurs de poteaux d'éclairage dans toute notre commune afin qu'ils ne se retrouvent pas au milieu du feuillage des arbres ou cachés par ceux-ci.

D'avance merci pour votre réponse.

Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen NEUZY geeft lezing van de volgende antwoord :

Concernant l'égagage des arbres de l'école de la rue Eloy, celui-ci sera programmé pour les vacances d'automne. Pour rappel, il est interdit de tailler les arbres avec des engins à moteur entre le premier avril et le 15 août et il me semble plus judicieux de ne pas effectuer ce genre de travaux durant les cours.

N'oublions pas non plus que les travaux des jardiniers ont été fortement perturbés voire carrément arrêté lors du confinement, ce qui a entraîné un retard considérable que nos équipes tentent de rattraper tant bien que mal.

L'avenue du Luizenmolen est une voirie régionale ; de ce fait, nous ne pouvons intervenir pour cet égagage. Nous transmettrons votre demande auprès des services adéquats. Pour rappel, l'application « Fix my street » vous permet aussi de signaler des problèmes liés à un manque d'égagage ou à de la végétation gênante.

Notre plan lumière qui vise à rénover la lumière de nos voiries communales prendra en compte le fait de ne pas placer d'éclairage dans les arbres.

H. BENMRAH rappelle que, lors de son interpellation du mois de juin relative à l'école P9/10, il lui a été promis que cela allait être fait au mois d'août. Or, à ce moment là, l'école n'était pas occupée par les enfants.